



Commune de GESVES



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

(1) Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

(1) Le/les demandeur(s) est/sont MUR & TOI demeurant Rue El Roue 10 à 5340 Gesves.

Le terrain concerné est situé Rue El Roue, 10 à 5340 Gesves et cadastré division 1, section E n°201C

Le projet consiste en la construction de deux habitations unifamiliales et une extension de bureaux, et présente les caractéristiques suivantes (2) : nature du matériau de couverture de l'annexe secondaire (végétalisation avec hublo de lumière en débort – Guide communal d'urbanisme

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables (3) de 9h à 12h à l'adresse suivante : GESVES, Service Urbanisme Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves, sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M Kok (4) téléphone : 083 670335, mail : urbanisme@gesves.be, dont le bureau se trouve au Service Urbanisme

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17/08/2026 au 31/08/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@gesves.be

A GESVES, le 06/07/2026

Pour le Collège,

La Directrice générale ff,

Nathalie SEINE



Le Bourgmestre

Martin VAN AUDENRODE

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte de ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.